

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 7 juillet 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

La date du lancement de la Capitale européenne de la culture « Esch2022 », qui englobe la participation de 11 communes de la région Sud, approche à grands pas. Cette manifestation de grande envergure demande aussi la mise en place d'un dispositif de transport public efficace. Or, dans sa réponse à la question parlementaire n°2941, Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics confirme qu'il est prévu d'interrompre la ligne Luxembourg-Bettembourg en été 2022 pendant une durée de deux mois pour cause de travaux. Cela implique l'interruption de la liaison Luxembourg - Esch-sur-Alzette et il est notamment prévu de mettre en place des bus de substitution. Le ministre a aussi indiqué qu'il sera analysé si les travaux en question ne peuvent pas être adaptés de sorte à tout de même permettre aux trains de circuler à un horaire adapté.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- Monsieur le Ministre peut-il me dire quelles ont été les conclusions de cette analyse ? Les trains pourront-ils circuler en été 2022 entre Luxembourg et Bettembourg, respectivement entre Luxembourg et Esch-sur-Alzette ?
- De manière plus générale, un renforcement des transports publics est-il prévu durant l'année de la culture ? Est-il prévu de faire circuler des bus et trains à des horaires plus tardifs lors d'évènements qui attireront un plus grand monde et qui se dérouleront en soirée ?
- D'autres mesures spécifiques et supplémentaires seront-elles mises en place pour mieux desservir les 11 communes participantes ? De quelle manière est-ce que les services du TICE sont impliqués dans ce dispositif ?
- Un dispositif de transport transfrontalier est-il aussi prévu afin de relier les communes françaises participantes aux communes luxembourgeoises du ProSud ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Dan Biancalana
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le 3 août 2021

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°4627 du 7 juillet 2021 de l'honorable député Monsieur Dan Biancalana, concernant le transport public dans le cadre d'« Esch2022 », tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics,
à la question parlementaire n° 4627 du 7 juillet 2021 de Monsieur le Député Dan Biancalana au
sujet du « Transport public dans le cadre d' "Esch2022" »**

- *Monsieur le Ministre peut-il me dire quelles ont été les conclusions de cette analyse ? Les trains pourront-ils circuler en été 2022 entre Luxembourg et Bettembourg, respectivement entre Luxembourg et Esch-sur-Alzette ?*

Les résultats de l'analyse faite par le Service Gestion Infrastructure des CFL confirment l'impossibilité d'ouvrir la ligne Luxembourg-Bettembourg durant la période du 16 juillet au 7 août 2022 inclus. Cependant, à partir du 8 août 2022 et jusqu'à la fin des travaux annoncée pour le 12 septembre 2022, une partie de l'infrastructure pourra être rétablie pour garantir une circulation restreinte sur ce tronçon.

Par conséquent, et afin de répondre au mieux à la demande de la clientèle et dans le but d'utiliser le plus rationnellement possible l'infrastructure existante, il a été retenu que 4 trains circuleront chaque heure dans les deux sens entre Bettembourg et Luxembourg, 2 paires de/vers Thionville et 2 paires de/vers Bettembourg - Esch/Alzette – Pétange. Dans la mesure du possible ces trains seront formés à la capacité maximale envisageable permettant ainsi une desserte de tous les arrêts en cours de route.

A noter que la circulation des TGV ne pourra pas être garantie pendant toute la durée des travaux.

- *De manière plus générale, un renforcement des transports publics est-il prévu durant l'année de la culture ? Est-il prévu de faire circuler des bus et trains à des horaires plus tardifs lors d'évènements qui attireront un plus grand monde et qui se dérouleront en soirée ?*

Pour le reste de l'année 2022 aucun renfort systématique ferroviaire n'est envisageable étant donné que l'infrastructure est déjà saturée et que l'ensemble du matériel ferroviaire est quotidiennement en service.

En cas de demande spécifique par l'organisateur, les services des CFL analyseront la mise en marche de trains spéciaux et/ou l'augmentation de l'offre de places dans les trains. Cependant, il faut savoir qu'en semaine, de telles mesures ne peuvent pas être réalisées qu'en fin de journée après les heures de pointe et en dehors des plages chantiers.

A noter qu'en semaine le dernier train en direction de Thionville quittera la gare de Luxembourg à 22h39, assurera la desserte de Bettembourg-Gare à 22h51 et arrivera à Thionville à 23h03. Le weekend, le dernier train à destination de Thionville aura son départ à Luxembourg-Gare à 22h56 avec desserte de Bettembourg-Gare à 23h04 pour arriver finalement à destination de Thionville à 23h22.

- *D'autres mesures spécifiques et supplémentaires seront-elles mises en place pour mieux desservir les 11 communes participantes ? De quelle manière est-ce que les services du TICE sont impliqués dans ce dispositif ?*

La majeure partie de la demande en mobilité dans le cadre de « Esch 2022 » est couverte par l'offre existante assurée par les TICE, CFL et RGTR. Si besoin, des augmentations de capacités des bus, ou des renforcements ponctuels seront mis en place en coordination avec les organisateurs.

Un grand nombre de communes offrent déjà en temps normaux des services nocturnes, parallèlement à ceux offerts par les CFL ou encore le TICE. Rien ne s'y oppose à ce qu'elles renforcent davantage leurs efforts pour offrir de tels transports. Les TICE ne sont à l'heure actuelle pas impliqués dans un tel dispositif.

- *Un dispositif de transport transfrontalier est-il aussi prévu afin de relier les communes françaises participantes aux communes luxembourgeoises du ProSud ?*

Des mesures pour renforcer ou mettre en place davantage de transport transfrontalier ne sont pas prévues du côté luxembourgeois.